

Avec l'émergence des véhicules tout électrique, et dans une démarche éco-responsable, Autolease diversifie son offre en proposant une solution tout en un de location Longue Durée de véhicules électriques (VE).

1. Constat : Processus de mise à disposition lent et couteux

L'utilisation d'un véhicule électrique nécessite de respecter Deux conditions :

1. Avoir un véhicule électrique à disposition
2. Pouvoir recharger le véhicule (installation de bornes de recharge)

1.1. Véhicules électriques

La gamme de véhicules électrique est aussi variée que le nombre de constructeur automobile (voir annexe1). Les technologies de recharges sont nombreuses et spécifiques à certains véhicules, Mais l'objectif commun est la diminution de l'impact du Gaz Carbonique et de l'indice Carbonne des Entreprises, sans oublier l'écologie de notre planète.

1.2. Installation de solutions de rechargement

Lors de l'achat d'un véhicule électrique, la mise en place d'une solution de borne de Recharge proposée par les Grands fournisseurs agrées sont lourde de gestion et aboutisse généralement avec un délai supérieur annoncée (entre 2 et 4 mois).

1.3. Coût élevé

L'installation reste à la charge de l'utilisateur de véhicule électrique. Il n'existe pas de réelles solutions de financement et l'installation doit être réglée au comptant.

*Tous les constructeurs proposent un ou plusieurs véhicules électriques dans leur gamme. Les délais de mise a disposition des véhicules sont assez rapide (immédiat pour véhicules en stock / 2-3 mois sur commande), cependant il est difficile d'obtenir un entretien pour le choix et l'installation des bornes de rechargement ; bien souvent l'utilisateur possède un véhicule électrique sans pouvoir le recharger. C'est pourquoi **Autolease** a décidé de proposer une **solution globale et transparente pour la gestion de vos véhicules électriques**.*

2. Solution Entreprise

Autolease accompagne ses clients sur l'installation de la borne de rechargement et la mise à disposition de véhicules électrique. L'offre Autolease comprend :

1. Conseil véhicules / installation électrique
2. Installation des bornes de rechargements intelligentes
3. Location de véhicules électriques

Remarque : Véhicule d'essais à disposition sur rendez-vous (Renault Zoé).



2.1. Conseil Autolease

2.2. Bornes de rechargements

Autolease installe et entretient des bornes de mode 2 ou 3 (bornes intelligentes), les fournisseurs de bornes électriques ont commercialisés ce système de recharge pour optimiser la conduite, en effet, ce n'est pas qu'une simple prise, la Borne s'adapte à la précédente conduite pour le rechargement, Plus la conduite est écologique, plus l'autonomie de votre Véhicule Augmente.

2.3. Location de véhicules électrique

***La Société AUTOLEASE vous propose une SOLUTION CLES EN MAIN
pour vos véhicules.***

Le Véhicule Electrique est l'avenir de nos entreprises !